

Bulletin-Info

Mai-juin 2015
Volume 19, Numéro 3



Associations affiliées



APGQ

Association des propriétaires
de grues du Québec



REGROUPEMENT DES LOUEURS
DE VÉHICULES DU QUÉBEC

Téléphone : 418 650-1877
Sans frais : 1 800 268-7318
Télécopieur : 418 650-3361
Courriel : info@apmlq.com
Site Internet : apmlq.com

NOUVEAUX MEMBRES

Membres APMLQ :

Michel Miller inc.
Membre # 1841
2264, avenue du Labrador
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 3C4
418 296-0064

Transport ELZ inc.
Membre # 1842
34, route 138
Cap-Santé (Québec)
G0A 1L0
418 285-9399

Membres associés :
Ressources Environnement inc.
Membre # 1837
840, Raoul-Jobin, bureau 310
Québec (Québec)
G1N 1S7
418 682-1332

Quiroy Transport inc.
Membre # 1836
3922, rue Wolfe
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 2J5
819 583-5601

Transport S. Hallé et filles inc.
Membre # 1843
1870, de Bretagne
Baie-Comeau (Québec)
G5C 3T2
418 589-5363

Tremblay, Savoie, Lapierre, senc
Membre # 1838
555, boul. Roland-Therrien, bur. 210
Longueuil (Québec)
J4H 4E7
450 674-4131

Transyb inc.
Membre # 1840
780, boulevard de la Montagne
Saint-Casimir (Québec)
G0A 3L0
418 339-2215

WRS Pro Transport
Membre # 1839
2205, boul. Jean-Jacques-Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y2
819 860-4426

CELLULAIRE AU VOLANT – AUGMENTATION DE LA SÉVÉRITÉ DES SANCTIONS

Depuis le 23 avril 2015, le nombre de points d'inaptitude liés à l'utilisation du cellulaire tenu en main au volant d'un véhicule routier est passé de 3 à 4. Pour les conducteurs de véhicules lourds, cette infraction entraînera l'inscription de 4 points d'inaptitude au dossier de conduite et 3 points au dossier de l'exploitant et du conducteur de véhicules lourds.

Augmentation du risque d'accident

L'utilisation d'un cellulaire au volant détériore la performance du conducteur et multiplie par quatre environ le risque d'accident. Son utilisation augmente également le risque de commettre d'autres infractions au *Code de la sécurité routière*.

Par ailleurs, une étude réalisée par une équipe du Virginia Tech Transportation Institute auprès de conducteurs de véhicules lourds montre que, lorsqu'ils textent en conduisant, leur risque d'accident augmente de 23 fois par rapport à ceux qui ne textent pas. L'étude révèle aussi que texter en conduisant augmente le risque d'accident, puisque le conducteur quitte la route des yeux de 4 à 6 secondes. À une vitesse de 90 km/h, c'est comme traverser un terrain de football les yeux fermés.

Les Québécois appuient l'idée de sanctions plus sévères

Un sondage réalisé en novembre 2014 pour le compte de la Société révèle qu'un fort pourcentage de conducteurs sont d'accord pour que les sanctions liées à l'utilisation d'un téléphone cellulaire au volant d'un véhicule soient plus sévères, qu'il s'agisse de l'usage du cellulaire tenu en main pour parler (79 %) ou bien pour lire ou écrire des messages textes (93 %).

Pour plus d'information : www.saaq.gouv.qc.ca/cellulaire. Source : SAAQ

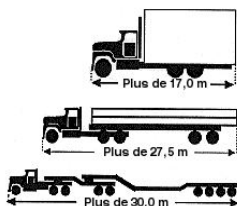
PÉRIODE DE DÉGEL 2015 - DATES MODIFIÉES



Nous vous rappelons que les limites de charges autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics. Selon l'information publiée le 14 mai 2015, les restrictions de charges ont cours jusqu'au :

- Zone 1 : vendredi 22 mai 2015 à 23 h 59;
- Zone 2 : vendredi 29 mai 2015 à 23 h 59;
- Zone 3 : vendredi 5 juin 2015, à 23 h 59.

VÉHICULES HORS NORMES : INTERDICTION DE CIRCULER



Nous rappelons aux propriétaires de véhicules hors normes nécessitant des permis spéciaux de classe 1 à 7 que ces derniers ne peuvent pas circuler pendant les journées suivantes :

- 24 juin : jour de la fête nationale;
- 1^{er} juillet : jour de la Confédération;
- 7 septembre : fête du Travail.

SAAQ - NOUVEAUTÉ SUR LE DOSSIER DE CONDUITE

Depuis le 20 avril dernier, la copie du dossier de conduite n'est plus remise au client dans les centres de services. Le client peut en faire la demande sur place, mais il recevra sa copie par la poste.



Comment en faire la demande sans se déplacer?

Vous pouvez utiliser les services en ligne SAAQclic, sur le site de la SAAQ, ou le service téléphonique automatisé, en composant l'un des numéros suivants à Montréal : 514 873-7620, à Québec : 418 643-7620 et ailleurs au Québec : 1 800 361-7620.

Délai pour l'obtenir?

Peu importe le mode utilisé pour en faire la demande, la copie du dossier de conduite sera transmise par la poste dans un délai de 5 à 10 jours ouvrables. Source : SAAQ.

MTQ : NOUVEAUX GUIDES DISPONIBLES EN LIGNE



Trois nouveaux guides sont maintenant disponibles sur le site Internet du ministère des Transports (www.mtq.gouv.qc.ca/centredocumentation/publication). Il s'agit du *Guide sur les normes d'arrimage des cargaisons*, du *Guide des routes interdites aux camions* et de l'*Aide-mémoire sur la signalisation des véhicules lourds*. Les nouveaux documents ont pour objectifs de vulgariser et de simplifier les exigences de la réglementation du MTQ relative au transport routier de marchandises. Une nouvelle version de la carte du réseau de camionnage est également disponible.

LOUIS PARISEAULT C.d'A.Ass.
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x231 f 514 374-2923
lpariseault@gaudreaudemers.com

BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass. PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCE DE DOMMAGES
t 514 374-9944 x238 f 514 374-2923
bst-germain@gaudreaudemers.com

5045, boul. Jean-Talon Est, bureau 201
Saint-Léonard QC H1S 0B6
gaudreaudemers.com

**Gaudreau
Demers**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES

TOURNOI DE GOLF AU MANOIR RICHELIEU

Le Manoir Richelieu accueillera le 20^e tournoi de golf le 18 septembre 2015. L'inscription a déjà débuté.

- Déjeuner, golf et souper : 215,00 \$ par joueur
- Souper seulement : 75,00 \$
- Voiturette électrique : Frais inclus dans le prix

Pour vous inscrire, utilisez le formulaire joint à l'envoi du bulletin ou communiquez avec nous au 1 800 268-7318.

CONGRÈS D'AVRIL DERNIER - UN SUCCÈS RETENTISSANT

Notre congrès annuel qui a eu lieu les 17 et 18 avril 2015 au Hilton Lac-Leamy sous le thème « PME, démarquez-vous ! » a connu un vif succès. Dans le centre des congrès adjacent à l'hôtel, nous avons accueilli 425 congressistes et nous comptons 54 entreprises étaient représentées dans le salon des exposants. Il s'agissait d'une participation record pour le congrès.

Nous avons eu la chance d'entendre des conférenciers qui ont été très appréciés. Le passage de M. Luc Dupont, qui a présenté les éléments clés pour se mettre en marché soi-même, et celui de M. Hugo Girard, qui nous a présenté son parcours unique pour devenir l'homme le plus fort du monde, ont été des moments phares.



Lors de l'assemblée générale annuelle de l'AEFO, les membres ont profité de l'occasion pour souligner le travail de M. Gilles Doyon qui a accompagné les puisatiers au cours des 30 dernières années. Pour son apport à l'industrie et ses loyaux services, il s'est vu décerner le titre de membre honoraire. Le président de l'APMLQ, M. Steve D'Auteuil (à gauche sur la photo), et le président de l'AEFO, M. Sylvain Beaudoin (à droite sur la photo), ont remis à M. Doyon (au centre sur la photo) une plaque honorifique pour souligner son implication.

Le Comité congrès tient à remercier les congressistes, les exposants et les différents commanditaires dont Camo-route, le CFTR, le CFTC, Hewitt, Michelin, les Mutuelles Solutions Santé Sécurité et Wajax. Aussi, merci aux membres associés qui ont offert les prix suivants aux entreprises gagnantes : membership 2016 (Marcel Guimond et fils), congrès 2016 (Déneigement ED Raymond) et lingot d'or (Excavation Normand Majeau).

La soirée du samedi soir nous a permis d'apprécier les talents du duo comique Ben & Jarrod qui a offert des numéros hauts en couleur et a fait rire les participants du banquet de clôture. La soirée s'est poursuivie avec le LBA Band, puis un DJ, qui ont fait danser les gens sans arrêt jusque tard dans la nuit.

CONGRÈS 2016 - 50^E ANNIVERSAIRE AU CHÂTEAU FRONTENAC

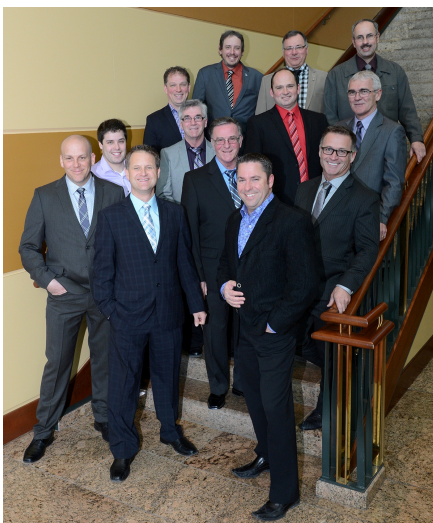
Fondée en 1966, l'APMLQ fêtera son demi-siècle l'an prochain. Pour souligner cet anniversaire important, le Comité congrès a retenu le Château Frontenac pour la tenue de la cinquantième édition du congrès annuel.



Lors de cette édition qui se tiendra les 29 et 30 avril 2016, nous soulignerons les faits marquants des décennies d'existence de la seule association dédiée à la représentation des propriétaires de machinerie lourde. Au cours des prochains mois, nous vous ferons part des détails entourant les célébrations et les activités spéciales qui ponctueront la tenue du prochain congrès. Au plaisir de vous y voir en grand nombre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016 DE L'APMLQ

Lors de l'assemblée générale annuelle, les membres ont choisi 14 administrateurs qui les représenteront en 2015-2016. MM. D'Auteuil et Gauthier ont été réélus respectivement président et vice-président.



Première rangée (de gauche à droite)

François Pelletier (Chaudière-Appalaches)
Steve D'Auteuil (Bas-St-Laurent-Gaspésie)
Jean-Yves Gauthier (Laval-Laurentides-Lanaudière)

Deuxième rangée (de gauche à droite)

Alexandre Samson (Bas-St-Laurent-Gaspésie)
Gilles Séguin (Outaouais)
Alain Tourigny (Mauricie-Centre-du-Québec)

Troisième rangée (de gauche à droite)

Simon Landry (Bas-St-Laurent-Gaspésie)
Francis Dufour (Saguenay-Lac-St-Jean-Côte-Nord)
Pierre Scalabrini (Estrie)
Claude Raynault (Laval-Laurentides-Lanaudière)

Quatrième rangée (de gauche à droite)

Jasmin Douville (Capitale-Nationale)
Jacques Guimond (Mauricie-Centre-du-Québec)
Jean Juneau (Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec)

Absents

Pierre Desgagnés (Saguenay-Lac-St-Jean-Côte-Nord)
Jean-François Ostiguy (Montréal-Montérégie)



Diane Lemay

Directrice clientèle - cautionnement
514 313-0744
diane.lemay@bflcanada.ca

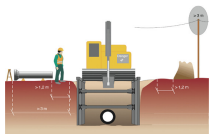
Frédérique Chevalier

Directrice clientèle
Courtier en assurance de dommage
514 313-0750
fchevalier@bflcanada.ca

2001, McGill College, bureau 2200
Montréal (Québec) H3A 1G1
Sans frais : 1 866 688-9888
www.BFLCANADA.ca

SST - LA SÉCURITÉ DES TRANCHÉES ET DES EXCAVATIONS, ESSENTIELLE EN TOUT TEMPS!

Depuis près de 20 ans, la CSST adopte un *Plan d'action construction* qui place, entre autres, le manque de sécurité des excavations et des travaux en tranchées comme une tolérance zéro. Les conséquences des manquements sont la fermeture du chantier, l'émission d'un constat d'infraction et la publication dans les journaux de la condamnation. D'où l'importance de rappeler quelques obligations en matière de sécurité.



Avant tout, vérifier s'il y a des canalisations souterraines dans le périmètre des travaux en communiquant avec Info-excavation (ou autre service). Il faut s'assurer que leur emplacement est bien visible sur le terrain, prévoir une méthode de travail qui assure la protection des installations souterraines et prévoir des appuis temporaires pour les conduites.

De plus, la nature du sol a une influence importante sur le choix des méthodes d'étalement ou sur l'angle de repos des pentes (voir tableau à droite). Prévoir que les véhicules se garent ou circulent à plus de 3 mètres du sommet des parois de la tranchée ou de l'excavation. L'entreposage de matériaux de déblais ou de construction doit se faire à au moins 1,2 mètre du sommet des parois. Enfin, s'assurer que les distances minimales d'approche des lignes électriques sous tension (750 volts et plus) seront respectées en tout temps lors des travaux.

Prévenir les risques d'effondrement des parois d'une excavation ou d'une tranchée en planifiant la procédure d'étalement conformément aux plans et devis d'un ingénieur.

L'étalement n'est pas exigé dans certaines situations, par exemple si la tranchée ou l'excavation est faite à même du roc sain, si aucun travailleur n'est tenu d'y descendre ou que les parois ne présentent pas de danger de glissement de terrain et qu'un ingénieur atteste qu'il n'est pas nécessaire d'étalement. Transmettre à la CSST les plans de l'étalement incluant les procédés d'installation et de démontage signés et scellés par un ingénieur du fabricant, lorsque des travaux de creusage à 6 m (19 pi 8 po) ou plus de profondeur seront effectués.

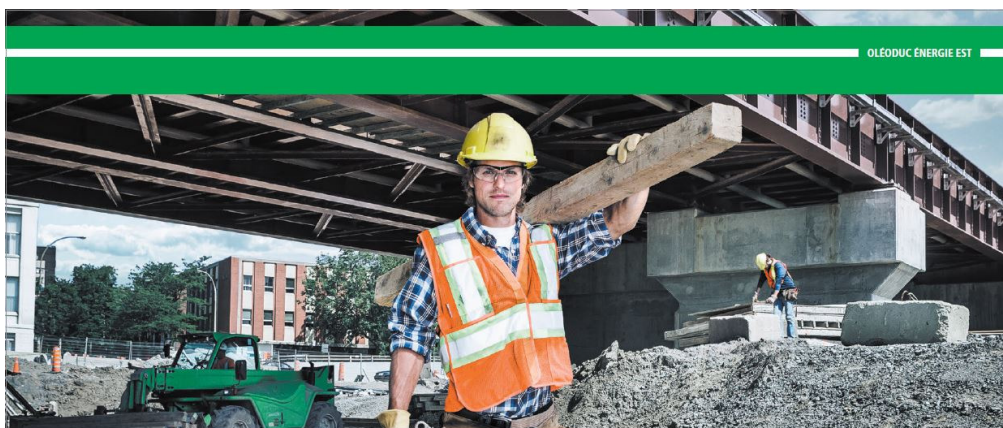
Un article d'Élise Taschereau, conseillère en prévention SSS.



Pour des conseils d'experts, contactez votre partenaire, Solutions Santé Sécurité, bannière de l'APCHQ, en communiquant au 1 800 361-2037 ou au 514 353-9960, poste 290, ou visitez le www.apchq.com/quebec/fr/services-sst-banniere-solutions-sante-securite.html.

Angle de repos approximatif

Nature du sol	Sol sec	Sol submergé
Roc solide	90°	S.O.
Roc tendre	55°	55°
Argile-sable	45°	30°
Argile	45°	20°
Gravier	35°	30°
Sable	30°	20°
Silt	25°	10°
Tourbière	20°	10°



Quels sont les avantages économiques?

Selon une étude indépendante menée par le Conference Board du Canada, le projet Oléoduc Énergie Est créera plus de 14 000 emplois directs et indirects à temps plein à travers le pays. Entièrement financé par TransCanada, le projet générera également de très nombreuses opportunités d'affaires.

Apprenez-en plus : OleoducEnergieEst.com



L'APMLQ APPUIE LE PROJET D'OLÉODUC

Dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du samedi 18 avril dernier, les membres ont voté en faveur d'une résolution d'appui au projet d'oléoduc de TransCanada.

En résumé, le projet Oléoduc Énergie Est permettra le transport responsable des ressources pétrolières. Aussi, ce projet sera bénéfique pour les communautés traversées et pour les PME qui oeuvreront à sa construction et à son entretien.